L'ANJOU ROUGE

NPA 49

CONTRE LA CASSE DU DROIT DU TRAVAIL, RETRAIT DU PROJET EL KHOMRI !

On le sait, désormais : ils iront jusqu'au bout.

Ils raseront les forêts.

Ils videront les mers des thons, des baleines, des sardines.

Ils pressureront les roches.

Ils feront fondre les pôles.

Ils noirciront l'Alaska.

Ils réchaufferont l'atmosphère jusqu'à ébullition.

Ils nous vendront un air coté en Bourse.

Ils affameront des continents.

Ils sauveront les banques avec nos retraites.

Ils solderont les routes, les îles, les jardins publics au plus offrant.

Ils spéculeront sur nos maisons, notre santé, notre éducation.

Ils mettront, à force de stress, la moitié des travailleurs sous antidépresseurs – et l'autre moitié au chômage.

Ils lèveront des impôts sur nos égouts, nos chaussettes, notre haleine – plutôt que de toucher à leurs bénéfices.

Le doute n'est plus permis : qu'on les laisse faire, et tout ça ils le feront.

Voilà leur programme pour ne rien changer, ou si peu.

Pour préserver leurs privilèges, leurs dividendes, leurs jets privés, leurs allers-retours en classes affaires.

Pour se bâtir des ghettos sociaux, sécuritaires, climatiques – où les plus riches de nos enfants, les plus serviles, les plus laquais, seront admis en leur compagnie.

Ils nous mènent là, tout droit...

François Ruffin (2011)

RÉUNION OUVERTE DU NPA 49

Contre la loi-travail et la politique antisociale, anti-écologique et liberticide du gouvernement :

QUE FAIRE APRÈS LE 9 MARS ?

à 18h ce mercredi 9 mars, au café Oh Puces !, 60 rue Jules Guitton à Angers

(en haut de la place Imbach)

Le patronat, la droite et les économistes ultra-libéraux osaient à peine en rêver. Avec la réforme portée par M. El Khomri et le gouvernement du PS et de transfuges d'EELV, le Code du travail ne serait plus censé protéger les salariéEs mais assurer le « bon fonctionnement de l'entreprise », quitte à fouler au pied les libertés fondamentales des salariés.

LE TEMPS DE TRAVAIL, PREMIÈRE CIBLE DU CODE DU TRAVAIL « SOCIALISTE ».

- la durée journalière maximale de travail pourrait passer de 10h à 12h et de 46h à 48h pour la semaine ;
- le temps de repos quotidien minimum de 11h pourrait être fractionné et les astreintes effectuées sur le temps de repos ;
- les apprentis pourraient travailler jusqu'à 10h/jour et 40h/semaine (contre 8h et 35h aujourd'hui) ;
- le forfait-jour serait applicable dans les entreprises de moins de 50 salariéEs sans accord d'entreprise ;
- le temps de travail pourrait être calculé sur 3 ans, afin de ne pas payer d'heures supplémentaires, et leur rémunération pourraient être réduite : il suffirait d'un accord d'entreprise pour qu'elles soient 5 fois moins majorées ;
- le nombre de jours pour congés spéciaux comme pour le décès d'un proche n'est plus garanti.

UN SEUL OBJECTIF : LA SAUVEGARDE LES PROFITS

- augmenter le temps de travail sans contrepartie deviendrait possible même en l'absence totale de difficultés économiques ;
- des licenciements et baisses des rémunérations pourraient être conclus en cas de difficultés économiques temporaires de l'entreprise, limitées à la France et à une seule entreprise d'un groupe ;
- en cas de refus de modification du contrat de travail, conséquence de tels accords, les salariéEs seront licenciéEs pour motif personnel, sans possibilité d'en contester la cause réelle ;
- les indemnités prud'homales seraient plafonnées à 15 mois de salaires pour licenciement illicite (!)

Mais le cœur de l'attaque est l'inversion de la hiérarchie des normes : hormis pour quelques règles élémentaires, les accords d'entreprise pourraient revoir à la baisse tout ce que prévoit le Code du travail. De plus la validation de tels accords serait possible par référendum même si les syndicats représentant 70% des salariéEs s'y opposent. Autrement dit, les accords entre patrons et employés se feraient là où le rapport de forces est le plus défavorable aux salariés, où les employeurs, par exemple en faisant du chantage à l'emploi, peuvent imposer le plus de reculs.

CONSTRUISONS UNE GRÈVE MASSIVE ET UNITAIRE POUR CONTRER LES MANŒUVRES DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement Hollande-Valls-Macron se prétend « de gauche » mais il ne cesse de faire des cadeaux au grand patronat en même temps qu'il réprime les mouvements sociaux ou écologistes et fait régresser l'État de droit et les libertés par l'état d'urgence, la déchéance de nationalité ou les lois de surveillance généralisée. Avec la loi El Khomri, il vise à casser durablement les droits des salariés, à l'instar du Contrat première embauche (CPE) que la mobilisation a empêché il y a dix ans. Il veut que la règle soit la liberté totale pour les employeurs avec des salariéEs « libres » de leurs choix avec un revolver sur la tempe et des syndicats mis hors-jeu.

Hollande et Valls ont reporté de deux semaines la présentation de la « loi travail » en conseil des ministres. Ils y ont été contraints par la vague de protestation gigantesque qui s'est élevée contre le projet. La pétition contre la « loi travail » a en effet, et de loin, dépassé le million de signataires ; les organisations de jeunesse et les syndicats mobilisent, à commencer par cette première journée de grève et de manifestations du 9 mars. Mais ce report de calendrier n'est pas un recul : c'est un repli tactique. Hollande et Valls comptent sur la complicité de certaines directions syndicales droitières, prêtes à trahir leur base en échange de concessions mineures faites au nom du prétendu « dialogue social ». Or, rien n'est négociable dans ce texte de loi, cette attaque sans précédent contre les droits des salariés.

L'OBJECTIF NE PEUT ÊTRE QUE D'OBTENIR LE RETRAIT COMPLET DU PROJET

Tous les salariés, dans toutes les entreprises, doivent donc se préparer à la mobilisation. Les employés de la SNCF sont aujourd'hui en grève contre une attaque similaire, le « décret-cadre » qui augmente le temps de travail et réduit les salaires. Tous ensemble, après ce 9 mars, restons plus que jamais mobilisés : manifestations, grèves, manifestations, débrayages, tout est bon à prendre pour empêcher le gouvernement et le MEDEF d'imposer un retour au 19e siècle.

NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE 49

npa49@yahoo.fr - npa49.free.fr - Facebook : L'Anjou rouge

Ne pas jeter sur la voie publique